



S.A.R.L. SCS JME INCENDIE

Z.I. le Graveau - BP 91
12, rue Commerce
17400 SAINT-JEAN D'ANGELY
Tél. : 05 46 32 50 44
Fax : 05 46 32 32 30

Protection - Vol - Incendie

Pensez à protéger vos biens ...

CONTRAT D'ENTRETIEN RENOUVELABLE CHAQUE ANNÉE

NOM DU CLIENT :

DOMICILE DU CLIENT

Tél. :

Fax :

Nombre d'extincteurs à vérifier :

PRIX DE LA VÉRIFICATION : 15 € HT

AU CAMPING:

ADRESSE :

Tél. :

Fax :

ARTICLE 1

La recharge de votre extincteur est à effectuer tous les 5 ans, pour un bon fonctionnement de l'appareil ainsi que pour votre sécurité.

ARTICLE 2

La vérification de votre extincteur est à contrôler tous les ans.

ARTICLE 3

Nous convenons d'une date avec le client et le camping afin d'effectuer les travaux nécessaires.

ARTICLE 4

Une lettre de passage vous sera envoyé dans le mois convenu, elle se suivra d'un appel téléphonique pour confirmer la date de passage de notre technicien.

Signature du Client